

Le Comité international de la Croix-Rouge et les camps de jeunesse ¹

Dans de nombreux camps de prisonniers de guerre en Grande-Bretagne, en Belgique, en France et en Allemagne, les délégués du Comité international ont constaté, depuis plusieurs mois, la présence d'adolescents de toutes nationalités parmi les adultes. Devant une situation qui tendait à porter atteinte à la morale et au développement de la jeunesse captive, deux mesures s'imposèrent d'emblée au Comité international de la Croix-Rouge et aux Autorités détentrices : séparer ces adolescents des adultes, et pourvoir à leur éducation. On organisa donc des camps de jeunesse.

La Grande-Bretagne avait déjà créé, au mois de mars, une faculté de médecine pour les étudiants allemands prisonniers, dont la guerre avait interrompu les études en Allemagne ². Au mois de juin, on créa dans ce même pays une école normale et une faculté de théologie pour les prisonniers allemands.

En Belgique, où la délégation du Comité international avait demandé aux Autorités britanniques de séparer des adultes les prisonniers adolescents retenus, au nombre de plusieurs milliers, dans des camps dispersés, on envisagea la réunion des jeunes dans des centres spéciaux, et les Autorités britanniques formulèrent même le vœu que le Comité international les patronât, tandis que l'YMCA veillerait à trouver le matériel de rééducation nécessaire. Un premier camp de jeunesse s'installa dans un château, près d'Ostende.

Le Comité international ne pouvait, en effet, se désintéresser de ce problème, et il a invité ses délégués à examiner particulièrement si les conditions de captivité des jeunes prisonniers sont satisfaisantes, eu égard à leur âge et à l'instruction qui doit leur être assurée.

Voici quelques-unes des constatations qui ont pu être faites, depuis quelques mois, en Europe à ce sujet :

¹ *Revue internationale*, octobre 1945, pp. 775-776. Communication de M^{me} R.-M. Frick-Cramer au cours des « Semaines internationales d'études pour l'enfance victime de la guerre ».

² *Revue internationale*, juillet 1945, pp. 532-538.

Camps de jeunesse

L'expérience déjà tentée en Grande-Bretagne concerne moins des camps de très jeunes gens que des centres d'étudiants. Cependant, l'organisation d'une faculté de médecine au camp n° 198, d'un séminaire de pédagogie et d'une faculté de théologie au camp n° 174 a permis à l'YMCA, aux délégués du Comité et de la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale de faire bénéficier de leurs constatations les camps de jeunesse qui furent créés, par la suite, sur les territoires belges et français, ainsi que dans les zones d'occupation alliées en Allemagne.

En Belgique, ces camps de jeunesse sont placés sous la direction conjointe des Autorités militaires britanniques et de l'YMCA, qui a établi un vaste plan d'éducation des prisonniers de guerre et travailleurs civils aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et sur le continent, ceci avec la coopération des Autorités alliées. Cette organisation a également entrepris la publication de livres scolaires et cherche à se procurer en Suède du matériel d'étude pour plusieurs milliers d'élèves prisonniers de guerre en Belgique.

En France, le commandant de la XVIII^e région paraît s'être, un des premiers, préoccupé de grouper les jeunes prisonniers de guerre dispersés dans les camps de sa région et que M. Paul Thomas, délégué du Comité international, avait visités précédemment. Au mois de juillet, en effet, le commandant fit une enquête pour établir le degré d'instruction, l'état physique général et les besoins spéciaux des prisonniers de moins de 17 ans. Ces jeunes, au nombre de 600 environ, furent séparés des adultes et réunis au milieu de l'été au dépôt n° 183, à Saint-Médard-en-Jalles, pour être affectés par la suite à l'exploitation d'un domaine agricole.

Au mois d'août, un autre délégué du Comité a visité le camp américain C.C.P.W.E. n° 15¹, à Croutoy-Attichy. Deux sections de ce camp sont réservées à près de 8000 prisonniers allemands de 12 à 18 ans, qui sont séparés des adultes et ne sont pas soumis à la discipline militaire. Ils font quelques heures de gymnastique par jour et disposent d'un orchestre et d'un

¹ Continental Central Prisoner of War Enclosure.

Camps de jeunesse

théâtre ; cinquante étudiants suivent les cours de théologie que leur donnent des professeurs allemands.

Il est significatif de relever, dans le programme scolaire de ce camp, les « tests » périodiques effectués dans le dessein de se rendre compte des progrès de la rééducation des jeunes.

Le Dr Jost, délégué du Comité en France, s'est rendu le 11 septembre au Dépôt n° 501 de Morancey (Le Coudray, près Chartres), qui, après avoir passé, au début de juillet, de mains américaines en mains françaises, groupe actuellement, outre plusieurs milliers de prisonniers de guerre adultes, tous les jeunes de la V^e région : un peu plus de 200 au-dessous de 17 ans et plus de 1000 de 17 à 19 ans.

Le camp abrite des étudiants en théologie protestante, et un séminaire groupe les jeunes étudiants en théologie catholique de toute la France. Des écoles professionnelles assurent un apprentissage et des études à environ 1800 élèves, qui reçoivent le ravitaillement habituel des travailleurs (500 gr. de pain par jour). Les jeunes gens, répartis dans seize classes, sont groupés par chambrées ayant chacune à sa tête un chef, père de famille, de 30 à 40 ans au moins. Dix-huit professeurs sont chargés des cours théoriques et pratiques prévus pour tous les degrés et toutes les professions.

Les élèves ne sont pas obligés de saluer militairement et ne sont pas soumis à la discipline militaire. Grâce à cette mesure, une atmosphère de détente morale et de bonne humeur règne parmi tous les jeunes gens, contribuant largement à leur développement intellectuel. Le délégué s'est plu à relever, au cours de sa visite, que les officiers français du Dépôt n° 501 de Morancey accordent aux jeunes prisonniers de guerre un traitement excellent, qui favorise leur travail.

Signalons enfin qu'environ 5000 enfants réfugiés, hongrois pour la plupart, sont réunis dans des camps de « displaced persons » dans la zone britannique, en Allemagne. Le délégué du Comité international dans cette région a pu visiter un de ces camps à deux reprises, au mois d'août et au début du mois de septembre. Il s'agit d'un camp d'environ 2300 enfants hongrois, installé à Friederikenhof, entre Oldenburg et Hohwacht, au bord de la Baltique. Grâce aux améliorations demandées par

Division pharmaceutique du Comité international

le délégué, lors de sa première visite, l'éducation de ces jeunes à fait des progrès sensibles en quelques semaines. En effet, le Dr H. Landolt avait exprimé le désir que les enfants ne fussent pas livrés à eux-mêmes, mais surveillés. Depuis lors, 41 maîtres sont responsables chacun d'un groupe de 50 élèves, qui suivent les cours d'une école secondaire, une école de commerce, un collège et une université populaire. En fait, il s'agit là beaucoup moins d'un camp de prisonniers de guerre que d'une sorte d'internat.

Activité de la Division pharmaceutique du Comité international de la Croix-Rouge¹

La Division pharmaceutique² fut créée le 15 mars 1944, afin de centraliser les actions de secours médical et pharmaceutique du Comité international de la Croix-Rouge et d'établir un organisme qui fût à même de préparer des colis de médicaments, de matériel sanitaire et d'instruments chirurgicaux. En effet, ces articles ne peuvent être assimilés aux marchandises des colis de secours ordinaires puisque leur envoi exige un contrôle plus strict et une distribution plus circonspecte. Il s'agissait donc de créer des méthodes de travail appropriées et d'assurer la fourniture rapide et adéquate de médicaments aux camps de prisonniers de guerre et d'internés civils. Pour cela, il était nécessaire d'avoir un personnel qualifié formé de spécialistes tels que médecins, pharmaciens, droguistes, qui puissent mener à bien une pareille tâche. Les indications et les chiffres statistiques consignés dans ce rapport résument l'activité de la Division depuis sa création jusqu'à ce jour. Cependant, avant de donner un aperçu de son activité depuis le mois de mars 1944, il n'est pas inutile d'exposer ce que fut l'œuvre pharmaceutique et médicale du Comité international avant la création de cette Division spécialisée.

¹ *Hors-texte.*

² Dans la suite de cet article, la Division pharmaceutique sera désignée par l'abréviation : la Division.